



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 9 février 2024**Délibération n°02/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 février à quatorze heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 24 janvier 2024.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE,
Mesdames Martine PINVILLE, Virginie LEBRAUD, Célia HELION, Fabienne GODICHAUD, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA.

Membres absents ou excusés : messieurs François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU,
Mesdames Charline CLAVEAU, Nicole BONNEFOY, Caroline COLOMBIER, Hélène GINGAST.

Membre consultatif présent : monsieur Andreas KOCH.

Membre consultatif absent ou excusé : monsieur Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : monsieur Gérard ROY.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	14
Pouvoir[s]	0
Absent[s]	6
Votants	14

Objet : Orientations Budgétaires 2024

1 – Contexte légal du Débat d'Orientation Budgétaire

Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires du Syndicat Mixte est inscrit à l'ordre du jour du comité syndical.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » a souhaité améliorer l'information des élus et a modifié l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions de la loi NOTRe imposent au président de l'exécutif de présenter à son organe délibérant, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de

la dette, et prévoient l'obligation d'intégrer au rapport une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses des effectifs. Ces informations doivent faire l'objet d'une publication.

Enfin, la présentation de ce rapport par l'exécutif doit donner lieu à débat, dont il sera pris acte par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote.

2 – Engagements pluriannuels envisagés

Les dépenses d'investissement 2024 correspondent aux projets structurants initiés et qui s'inscrivent pleinement dans les politiques menées sur le territoire que ce soit au niveau régional (schémas portés par la Région Nouvelle Aquitaine, SRESRI ET SRDEII) ou au niveau local (projets urbains portés par la ville d'Angoulême ainsi que par GrandAngoulême).

Ces opérations dont la programmation est pluriannuelle sont arrêtées dans le cadre des Autorisations de Programmes / Crédits de Paiement, dont le bilan annuel d'exécution sera dressé lors du premier comité syndical de l'exercice 2024.

Les engagements pluriannuels envisagés sont les suivants (exprimés en K€) :

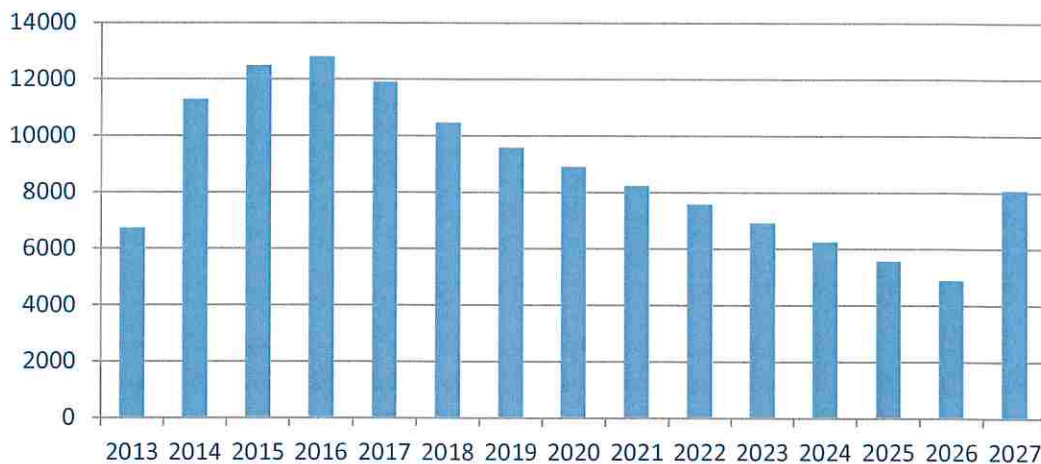
	2018/23	2024	2025	2026	2027	2028	Total
164 rue de Bordeaux	41	600	2000	1600	209		4 450
Ilôt 111/117 Bordeaux	294	300	360	3 300	1 586		5 840
Laubenheimer	50	18	22	190	60		340
Centre de doc.	74	150	290	1 050	736		2 300
Eesi	175	220	310	2 650	1 315		4 670
Studios Paradis	205	1 795					2 000
49 bd Besson Bey	3 572	164					3 736
Extension RE	18	150	1 200	3 100	2 700	532	7 700
TOTAL	4 430	3 397	4 182	11 890	6 606	532	31 037

3 – Structure et gestion de la dette

L'encours de la dette avait augmenté à compter de 2013 avec la décision de recourir à l'emprunt pour financer les investissements. De 4,3 millions d'euros en fin d'année 2012, il avait dépassé 12 millions d'euros en 2016.

Avec la reprise du financement des investissements par des participations statutaires à compter de 2017, l'encours de la dette est en diminution constante. Il s'élève à 6.9 millions à fin 2023, 6,2 millions à fin 2024 après un remboursement du capital à hauteur de 665 K€. Il sera porté à 8 millions à fin 2027, suite au recours à l'emprunt (PLS) pour le financement de l'extension de la résidence étudiante.

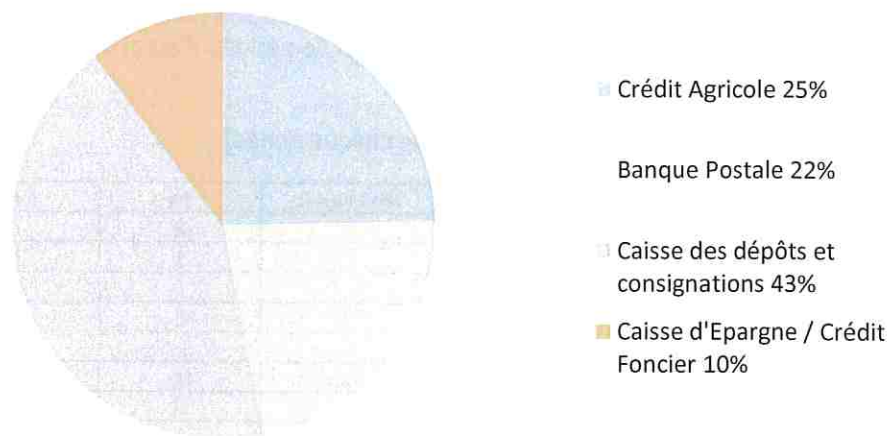
Evolution de l'encours de la dette en fin d'année (en K€)



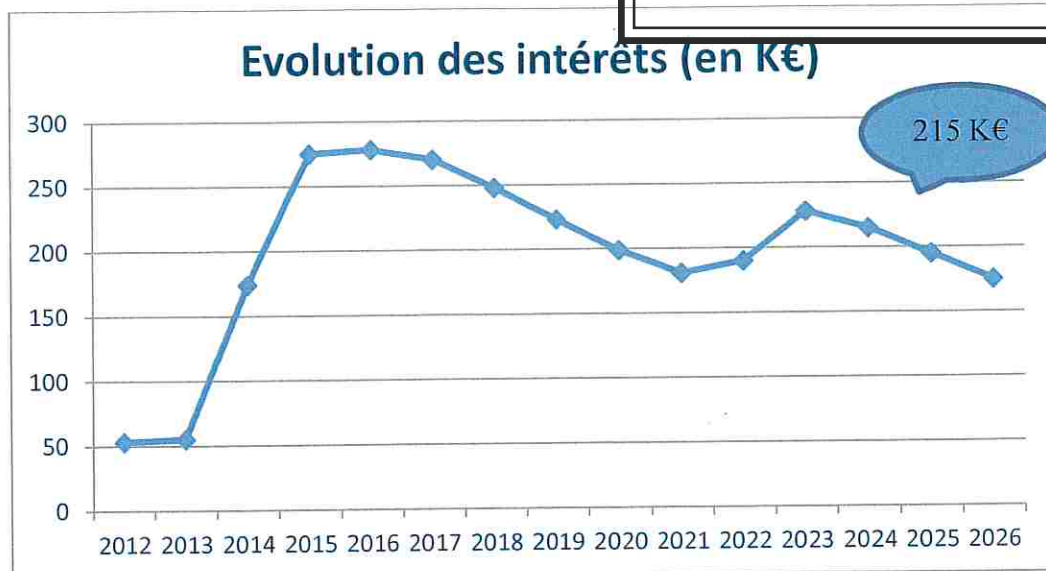
L'encours de la dette fin 2023 est constitué à 52 % d'emprunts à taux fixe et à 48 % d'emprunts à taux variable (indexés sur le Livret A).

Par ailleurs selon la classification Gissler, 100% de l'encours correspond à la typologie 1A.

Répartition entre prêteurs



Les charges financières, essentiellement composées des intérêts de la dette, ont connu une forte évolution entre 2012 et 2016 en raison de la hausse du recours à l'emprunt. Sur 2023 les charges financières se sont élevées à 227 K€ (en augmentation par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du taux du livret A au 1^{er} février 2023). Elles seront prévues à hauteur de 215 K€ en 2024. Elles seront en augmentation à compter des exercices 2027/2028 pour atteindre 300 K€ suite au recours à l'emprunt pour assurer le financement de la nouvelle résidence étudiante.



4 – Présentation de la structure et évolution des dépenses et des effectifs

Au 31 décembre 2023, le personnel du Syndicat Mixte se compose de 13 agents.

Les effectifs comprennent 9 agents rattachés à la filière administrative, 3 agents rattachés à la filière technique et 1 agent sur un emploi fonctionnel.

Un agent (agent de maîtrise – filière technique) mis à disposition du Département depuis le 16 octobre pour une durée de deux mois a réintégré son poste.

Enfin, le poste de Chargé d'exploitation audiovisuel – référent son pour le Créadoc n'est plus pourvu depuis le 23 décembre à la suite du licenciement en fin de période d'essai de la personne recrutée en septembre.

Evolution des effectifs par catégorie (au 31/12 de chaque année)

Année 2021	Titulaires	Non Titulaires	CDI	Total
A	3	2	2	7
B	2		1	3
C	4			4
Total	9	2	3	14

Année 2022	Titulaires	Non Titulaires	CDI	Total
A	3	1	3	7
B	2	0,25	1	3,25
C	4			4
Total	9	1,25	4	14,25

Année 2023	Titulaires	Non Titulaires	CDI	Total
A	3	1	3	7
B	2	1		3
C	4			4
Total	9	2	3	14

Année 2024	Titulaires	Non Titulaires	CDI	Total
A	3		3	6
B	2	1		3
C	4			4
Total	9	1	3	13

Sur 2023, le nombre de jours d'absence est en diminution : 175 jours [269 jours en 2022, 13,5 jours en 2021] dont

- 165 jours au titre des arrêts maladie [145 sur 2022],
 - 7 jours au titre des autorisations d'absence pour enfant malade,
 - et 3 jours au titre des autres autorisations d'absence,
- soit en moyenne 12,5 jours par agent sur l'année [19 jours en 2022].

Pour le Syndicat Mixte, en 2023 les dépenses de personnel ont représenté 19% des dépenses de fonctionnement. Elles seront à un niveau comparable sur 2024.

	Nombre en ETP	Compte 012 (en K€)
2020	13,60	835
2021	14,00	858
2022	14,00	906
2023	14,00	911
2024	14,00	950

A ce jour, le nombre d'ETP s'élève à 14 et comprend 2 ETP pour Creadoc (intégrés en 2018 dans nos effectifs).

Sur 2023 l'incidence de l'augmentation du point d'indice au premier juillet est de 4600 €. L'indemnité inflation n'a pas été mise en place.

Pour 2024, la hausse prévue couvre l'augmentation du point d'indice sur une année pleine ainsi que le GVT.

Introduction

L'année 2023 reste une belle année pour Magelis, même si la conjoncture dans le domaine de l'animation est mauvaise. Le recul, voire le retrait des projets des plateformes (Netflix, Disney...) a donné un grand coup de frein au secteur et à nos studios.

Toutefois, il semble que cette baisse soit beaucoup plus importante hors Charente. Plusieurs de nos studios sont en développement même si certains connaissent une baisse d'activité.

Concernant les sociétés les plus en difficultés, nous avons initiés des rencontres pour d'éventuelles reprises. Dans le secteur du jeu vidéo, plusieurs studios se sont agrandis. De nouvelles entreprises se sont aussi installées et Magelis poursuit son développement. La création de notre Bureau d'Accueil des Tournages (BAT) commence à produire ses effets et nous discutons plusieurs projets de tournages.

Nous avons lancé nos résidences d'auteurs tel que prévu et nous avons validé notre projet Eurorégional (avec l'Euskadi et la Navarre). Nous avons aussi lancé notre étude d'impact économique.

2024 se poursuivra donc sur cette lancée, avec de nombreux nouveaux projets à mettre en place.

Sur le plan financier, 2023 aura un résultat légèrement négatif comme indiqué dans les orientations budgétaires 2023 lié aux hausses des charges concernant les fluides.

Les participations 2024 en fonctionnement restent stables. Malgré les économies déjà faites ou à faire, le résultat 2024 sera sûrement à nouveau négatif et nous utiliserons à nouveau notre excédent qui reste très important [2 600 000€ à fin 2023].

I – Développement économique

Les différents programmes lancés par l'état au travers de France 2030, ont suscité beaucoup d'ambitions au sein des écoles et entreprises, mais aussi des collectivités. Il est difficile de mesurer cette compétition

inter-régionale, mais le constat est clair : beaucoup d'entreprises font le choix d'implantation dans une métropole régionale (Bordeaux, Montpellier, Marseille...). Par ailleurs, le cabinet Ernst & Young nous a indiqué travailler avec plusieurs villes sur des « pôles images ». La concurrence est rude, et Magelis va devoir être encore plus présent sur les marchés et proche des entreprises. Nous allons devoir ouvrir le champs des possibles en prospectant hors de France, et soutenir nos entreprises par de nouvelles initiatives. Le dossier « Pôle Territorial Culturel » qui sera déposé à l'été 2024, intégrera toutes ces évolutions.

A. La prospection

Dans un environnement aussi complexe (concurrence et difficultés économiques), il est très difficile de donner des objectifs d'implantation. Nous pouvons déjà indiquer être en relation avec des écoles et des entreprises pour des implantations nouvelles. Les moyens mis en place par le nouveau BAT semble donner ses premiers résultats. Mais le travail, pour convaincre, doit être permanent et nous multiplierons les occasions de rencontres avec les producteurs de fiction.

Bien que de nombreux studios d'animation soient déjà installés en Charente, nous continuons d'avoir des projets. Les salons auxquels nous participons, les contacts nouveaux dans l'animation, les effets visuels, le son et la production d'œuvres immersives, nous poussent à rester optimiste sur notre développement. Être visible, contribuera aussi à notre notoriété et donc à faire de Magelis un lieu possible d'implantation. La question du recrutement d'un développeur économique (prospection, animation...) va devoir se reposer, notamment dans le dépôt du dossier « pôle territorial culturel » afin d'obtenir une partie de son financement. Ceci nous permettrait de renforcer la prospection sur le jeu vidéo pour lequel nous connaissons un développement local, mais pas exogène.

B. Développement local et animation économique

Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous maintiendrons un contact étroit avec nos entreprises et associations afin de partager leurs projets et de les soutenir dans leurs éventuelles difficultés. Faire venir de nouvelles entreprises / écoles est un challenge, mais maintenir notre tissu existant en est aussi un.

Les nouvelles dans le domaines de l'animation sont contrastées, avec des entreprises qui poursuivent leur développement et d'autres très impactées par l'arrêt des commandes des diffuseurs SVOD tels que Netflix ou Disney.

Un de nos projet phare en 2024, sera le dépôt d'un dossier de pôle territorial culturel (PTC). Dans une phase initiale (2023), nous avons lancé deux études :

1. Quel est l'impact économique de Magelis sur le territoire ? dont nous espérons avoir le retour en mars [cabinet Ernst & Young EY].
2. Création d'un consortium pour répondre à cet appel à manifestation d'intérêt : quelle forme juridique, synthèse des projets et pré-rédaction de notre réponse [cabinet EY].

Durant l'année 2024, nous allons constituer des groupes de travail pour réfléchir aux projets portés par le SMPI Magelis qui seront agglomérés avec les projets image de nos partenaires et ainsi avoir un projet cohérent de développement stratégique de l'image en Charente sur les cinq prochaines années.

Nous allons aussi travailler, en 2024, sur la reprise de la pépinière image en partenariat avec la CCI et Eurekatech afin de relancer son activité. Déjà partenaire sur l'incubation, c'est donc, une suite logique qui est proposée dans le cadre d'une convention à construire. L'objectif est de faire de Magelis une destination d'implantation y compris en création d'entreprise. Incubation, création, développement et difficultés, nous devons être présent à tous les stades de la vie d'une entreprise.

Toujours avec Eurekatech, Magelis mène un travail de coopération tout au long de l'année pour faciliter le développement de nos entreprises vers d'autres filières comme l'industrie, le tourisme ou le patrimoine.

Un autre point important sera de prendre une position plus forte sur l'innovation. Aujourd'hui, au-delà des Rencontres Animation Développement Innovation (RADI) qui sont un vrai succès croissant, peu d'actions sont menées par Magelis. Dans le cadre de notre futur dépôt de dossier PTC, plusieurs actions seront mises en place.

1. Tout d'abord, nous réunirons les entreprises pour présenter, avec la Région, les aides à l'innovation.
2. Nous intégrerons dans notre prospection les entreprises technologiques dédiées à l'image.
3. Nous réfléchirons à un centre de calcul collectif avec récupération de la chaleur.
4. Nous renforcerons, en partenariat avec les entreprises et les écoles, le format des RADI (qui seront, dès 2024, étendus sur 1.5 jour).
5. Nous réfléchirons à l'installation d'un laboratoire universitaire/formation à l'intelligence artificielle/et un lieu d'essais et de démonstration, une forme de maison de l'IA.
6. Nous créerons un club des directeurs techniques dont beaucoup sont installés Angoulême.
7. Nous orienterons une communication sur l'innovation.
8. Nous renforcerons les incubateurs EurekaTech/Enjmin et Ecole 42 (à créer).
9. Nous lancerons des partenariats avec le CNC, Polytechnique (nous avons reçu la directrice en 2023), le CNAM, et les Universités (bourses de recherche, doctorants...)
10. Nous pourrions aussi envisager un centre de matériels partagés.

Tous ces projets ne se réaliseront évidemment pas en 2024, mais ils s'inscriront dans une démarche sur plusieurs années, inscrite dans notre dossier de Pôle Territorial Culturel.

Nous poursuivons nos efforts et tests en matière d'écriture, afin d'arriver à une organisation satisfaisante en 2025 (toujours inscrit dans notre dossier PTC). Nous maintiendrons l'atelier d'écriture dédié aux œuvres immersives en partenariat avec l'Enjmin créé en 2022, l'atelier international (Belgique/Luxembourg/France) par l'animation créé en 2023 et nous créerons un atelier de composition sonore en 2024.

Ces ateliers s'inscrivent dans un projet à moyen terme plus ambitieux de créer une maison des auteurs permanente à Angoulême, en partenariat avec les producteurs et qui interviendra sur l'animation, la fiction (TV/cinéma), le son, la réalité virtuelle voire le jeu vidéo. Cette trans-disciplinarité, associée au coaching des auteurs et à la présence des producteurs, en fera un lieu marquant de l'écriture.

Au-delà des producteurs, nous lancerons des partenariats institutionnels avec le CNC, la SACEM, France TV, la Scam... Rapidement, dès 2025 nous chercherons un lieu pouvant abriter ce projet.

Enfin sur le plan international, nous poursuivons nos liens avec l'Italie. Nous sommes aussi lauréats de l'appel à projets de l'euro région avec la Navarre et l'Euskadi. Ce projet démarrera dès 2024 sur la rencontre et la connaissance des industries de l'image de nos 3 régions. De nouvelles réflexions seront lancées avec le Québec et le Canada. À noter que nous avons arrêté notre partenariat avec le FIAF à New York.

C. Les aides à la production

Magelis poursuit sa mission de suivi des aides à la production du conseil départemental de la Charente. Doté en 2024 d'un budget de 2,3 millions d'euros, il est le fonds départemental le plus important de France.

En 2024, nos actions se porteront sur :

1. Magelis a ouvert en 2023 un bureau d'accueil des tournages Charente. Le travail de prospection entamé auprès des sociétés de production, sera accentué pour accueillir davantage de longs métrages et fictions TV.

2. inciter les sociétés de productions à faire appel aux prestataires locaux de post-production (son, images) en complément du tournage sur le territoire, par le biais d'une subvention soumise à un minimum de dépenses de 100 000€.
3. Magelis accompagnera le Conseil Départemental dans la réflexion sur la gestion de la convention 2023/2025 et dans les échanges avec les associations professionnelles régionales.

II - Formation-Recherche

Depuis sa création, l'écosystème de l'image à Angoulême s'appuie sur un pôle de formation supérieure performant, contribuant ainsi au rayonnement tant national qu'international de la région. Actuellement regroupées au sein du Campus de l'Image, quinze écoles supérieures proposent une gamme diversifiée de formations comprenant le cinéma d'animation, les jeux vidéo, la bande dessinée, le manga, le documentaire, l'audiovisuel ainsi que les médias interactifs. Ces établissements dispensent des cursus allant de l'année préparatoire jusqu'au Doctorat.

Le nombre d'étudiants dans le domaine de l'image au sein de ces écoles connaît une croissance constante, atteignant actuellement 2000 étudiants. Le Pôle Image a fixé comme objectif pour l'année 2024 de persévérer dans la stratégie établie de longue date, visant à soutenir le dynamisme du secteur. En effet, la présence de professionnels qualifiés sur le territoire demeure un atout essentiel pour le développement et l'implantation d'entreprises.

Le Pôle Image poursuivra ainsi son soutien actif aux écoles : accompagnement individuel et réflexion sur la mise en place de nouveaux cursus mais également concertation, mise en réseau des acteurs, mutualisation et développement des partenariats.

Parallèlement à son soutien à la formation initiale, le Pôle Image accentuera son soutien au développement de la formation professionnelle au service des studios et des intermittents du territoire afin d'accompagner les acteurs dans les nombreuses évolutions et mutations que connaissent les métiers.

Le Pôle Image poursuivra enfin ses actions en faveur des étudiants et des jeunes créateurs : services et animation de la vie étudiante, résidences de jeunes diplômés, mises en place d'actions d'accompagnement et partenariats avec des acteurs locaux, actions de promotion.

1- Soutien aux écoles et au développement de l'offre de formation

Le Pôle Image s'engage constamment dans l'amélioration de son éventail de formations pour s'adapter aux exigences d'une économie en perpétuelle transformation. Dans ce contexte, le Pôle Image joue un rôle essentiel en guidant les parties prenantes de la formation dans l'élaboration des objectifs des programmes à mettre en œuvre. Il veille également à assurer la complémentarité des formations offertes et à promouvoir la recherche de synergies.

Le Pôle Image contribuera comme chaque année au fonctionnement de plusieurs écoles de l'image.

- Accompagnement financier de l'ENJMIN, EMCA, CREADOC et 42 Angoulême par l'attribution d'une subvention de fonctionnement et/ou d'investissement ;
- Elaboration, suivi et renégociation des conventions de partenariats pédagogique et financier avec les différentes tutelles (Université de Poitiers, Cnam, CCI) ;
- Soutien au développement individuel des écoles et accompagnement dans les démarches administratives auprès des Ministères, du Rectorat ou d'autres structures administratives ;
- Participation au Conseil d'Administration de l'IUT ;
- Participation aux journées d'études organisées par les écoles et aux présentations des projets de fin d'études.

Pour ce qui concerne la mise en place de nouvelles formations, le Pôle Image accompagnera notamment le LISA dans la définition et la mise en place d'un nouveau cursus en Gestion de production pour le cinéma d'animation – parcours écoproduction. Il participera à l'élaboration de la maquette pédagogique, à la mise en relation avec les studios et aux réunions avec le Rectorat et la Région.

Le Pôle Image accompagnera également l'Enjmin dans la mise en œuvre de son projet lauréat de l'appel à projets La Grande Fabrique de l'Image du CNC, lancé dans le cadre du grand plan d'investissement d'avenir France 2030. L'objectif de l'école est de créer de nouvelles formations publiques post-bac en apprentissage avec une pédagogie innovante : licence game design et licence art numérique pour le jeu vidéo, une cinquantaine de modules de formation accessibles à distance pour se former tout au long de la vie et doubler les effectifs du Master en se tournant vers l'international.

Le Pôle Image travaillera d'autre part avec le Conservatoire de GrandAngoulême dans l'appui à la création de deux formations : musique à l'image et jeu devant la caméra. La formation pourrait intégrer une formation à la Motion capture et à l'enregistrement des voix pour le jeu vidéo.

Concernant les nouvelles formations, le Pôle Image Magelis restera à l'écoute des projets de nouvelles écoles qui pourraient s'établir sur le territoire.

Par ailleurs, le Pôle Image organisera la concertation entre les écoles et les studios d'animation afin de faire le point sur la situation locale de l'emploi, ainsi que sur les évolutions techniques et organisationnelles qui sont en œuvre au sein des studios. Cette concertation constitue un outil d'aide précieux pour les écoles dans la définition de leur programme pédagogique pour être au plus proche des besoins en compétences des studios.

Enfin le Pôle Image participera aux groupes de travail du Contrat Régional de Filière Culture qui vise à identifier les métiers et les compétences de demain en tenant compte des besoins exprimés par les différents acteurs (branches professionnelles, OPCO, Pôle Emploi, autorités académiques, services déconcentrés de l'état, ...) sur l'intégralité du champ orientation-formation-emploi.

2- Formation professionnelle

Face à l'évolution rapide des technologies, aux mutations économiques et aux défis sociétaux, les enjeux liés à la formation professionnelle revêtent une importance cruciale. La formation professionnelle ne se limite pas seulement à l'acquisition de compétences techniques, mais s'étend également au développement des compétences transversales et à la préparation des individus pour des carrières souples et évolutives.

De la nécessité de répondre aux besoins spécifiques des entreprises à la promotion de l'égalité sociale et à la gestion des transitions, qu'elles soient environnementales ou sociétales, la formation professionnelle s'affirme comme un levier majeur pour l'adaptabilité, la productivité et l'épanouissement professionnel.

Dans ce contexte, la formation professionnelle devient un enjeu économique et social fondamental pour le secteur de l'image. C'est à la fois un enjeu individuel pour les salariés des studios et les auteurs-réalisateurs dont les carrières connaissent des changements permanents et un enjeu collectif au cœur de la politique de ressources humaines des entreprises, pour lesquelles la formation est un levier de développement et de compétitivité incontournable.

Pour le Pôle Image il s'agira de partager avec ses partenaires institutionnels (AFDAS, Pôle Emploi, Conseil Régional, ALCA, CPNEF Audiovisuel, ...) une analyse sur les emplois et les compétences en évolution sur le territoire régional, travailler avec les représentants des filières sur ces enjeux, élaborer des réponses collectives, structurées et complémentaires, soutenir l'expérimentation et l'innovation dans la formation.

Le Pôle Image poursuivra ainsi ses actions pour la mise en place de différentes actions :

- Organisation de la concertation avec les studios pour définir les besoins en formation des salariés
- Organisation de réunions d'information en partenariat avec l'AFDAS et l'ALCA sur l'accès à la formation à destination des intermittents, des directeurs de studios, des auteurs-réalisateurs

- Organisation de réunions d'information en partenariat avec Pôle Emploi sur les questions liées au régime de l'intermittence
- Organisation de permanences AFDAS à Angoulême à destination des studios, des salariés et des auteurs
- Mise en œuvre de Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives en partenariat avec l'AFDAS, Pôle Emploi et les Organismes de Formation

Le Pôle Image s'attachera par ailleurs à proposer des conférences ou ateliers sur des points techniques très précis à l'instar de la conférence sur la gestion des espaces colorimétriques dans les projets audiovisuels qui a attiré de nombreux salariés des studios, confrontés régulièrement à cette problématique. Les points techniques à aborder seront définis en concertation avec les studios ou les auteurs.

3- Amélioration des conditions de vie des étudiants et soutien à l'animation de la vie étudiante

La vie étudiante est devenue un enjeu majeur pour les territoires. Elle représente un élément d'attractivité très important pour les universités et les écoles d'enseignement supérieur. C'est pourquoi le Pôle Image travaille, depuis plus de 15 ans maintenant, à la mise en place d'une politique d'animation du Campus ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'études. L'objectif est de promouvoir un « campus à vivre » et développer le sentiment d'appartenance au Campus de l'Image. Par ailleurs, le bilan de la condition étudiante après trois années universitaires marquées par la pandémie met en évidence des difficultés qui, déjà présentes avant la crise, ont été amplifiées par celle-ci. La crise sanitaire a montré toute l'importance des actions mises en place et la nécessité d'inscrire la vie étudiante au cœur de toute réflexion territoriale sur l'enseignement supérieur.

Ainsi en 2024, le Pôle Image sera toujours présent aux côtés de l'Association des Etudiants de l'Image [Campus Image Angoulême]. Il apportera son soutien dans la gestion administrative des dossiers et sera aux côtés de l'association pour l'ensemble des actions que celle-ci souhaitera mettre en œuvre.

Le Pôle Image mettra en outre à disposition de l'association le foyer étudiant situé dans le bâtiment du Nil dans lequel sont organisés des ateliers hebdomadaires de Théâtre, Danse, Yoga, Chant. L'aménagement du foyer sera notamment renouvelé.

Le Pôle Image Magelis gèrera pour le compte de l'association les relations avec la mairie d'Angoulême qui met à disposition des étudiants des créneaux horaires dans les équipements sportifs Léonide Lacroix pour la pratique libre du volley, badminton, basket et foot.

Par ailleurs, dans le cadre de son partenariat avec le SCCUC (association des campus universitaires de la Charente) le Pôle Image gèrera l'épicerie solidaire du Nil (inscription des étudiants, gestion des commandes, ravitaillement à la Banque Alimentaire, ouverture, suivi budgétaire). L'épicerie solidaire est un service qui fonctionne avec le concours de la Banque Alimentaire de la Charente.

L'action de l'association Magelis Solidarité se poursuivra. Elle permet à une trentaine d'étudiants de bénéficier d'une bourse finançant une partie de leur frais de scolarité.

Le Pôle Image organisera d'autre part, dans ses locaux, des permanences psychologiques à destination des étudiants. Au-delà des difficultés financières et économiques, les crises sanitaire et énergétique ont également des effets sur la santé psychologique des jeunes et plus particulièrement des étudiants. Si le Pôle Image a obtenu un financement du CROUS à travers la CVEC pour la mise en place de ces permanences réalisées par un psychologue clinicien professionnel pour l'année universitaire 2023-2024, il conviendra de chercher à pérenniser son financement. Des réunions avec l'ARS, la CPAM et le CROUS seront organisées pour en discuter.

Enfin, le Pôle Image participera aux groupes de travail « services aux étudiants » et « marketing territorial » mis en place par le Département de la Charente et l'Agglomération d'Angoulême dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI).

4- Actions en faveur de la jeune création

Afin de renforcer le positionnement d'Angoulême et de la Charente comme territoire de création au niveau national et international, le Pôle Image Magelis proposera sur son territoire diverses offres de soutien aux étudiants ou jeunes diplômés. En effet, l'entrée dans la vie professionnelle – et, dans le cas des diplômés de l'enseignement supérieur en art, le moment de la « sortie d'école » – représente un cap aussi déterminant que délicat pour tout créateur désireux de vivre de son travail.

Les actions pour 2024 :

- Bourses de résidence : Le Pôle Image et la Maison des Auteurs s'associent aux écoles désireuses de s'investir dans l'accompagnement de leurs jeunes diplômés. L'objectif est d'offrir un soutien spécifique pendant une durée de 12 mois à un jeune diplômé talentueux et prometteur afin d'accompagner ses débuts d'activité et de professionnalisation. Un appel à projet sera lancé au printemps et présenté dans les deux écoles aujourd'hui associées au projet : EESI et EMCA ;
- Réalisation d'une version 2 du Guide de survie à l'attention des étudiants en cinéma d'animation : ce guide réalisé par un ancien étudiant de l'EMCA explique, de façon ludique et didactique, le régime de l'intermittence et son fonctionnement : inscription à Pôle Emploi, actualisation, demande d'allocation, date anniversaire, congés spectacles, médecine du travail et donne des liens très utiles pour se tenir informés. Il est destiné, en premier lieu, aux étudiants en dernière année d'études et jeunes professionnels. La première version du guide a reçu un accueil très positif des écoles et studios au niveau national. Une version enrichie de nouveaux thèmes (congés maladie, congés maternité/paternité, cumul de statuts, ...) sera élaborée en 2024 ;
- Réalisation, en partenariat avec Radio ZaïZaï (diplômés de CREADOC), d'un plan du Festival off pour le FIBD regroupant environ 25 lieux d'exposition ;
- Organisation, en partenariat avec le collectif La Baraka (étudiants de l'EMCA et de l'EESI), d'une journée Portes Ouvertes, les POC, de tous les lieux indépendants créatifs d'Angoulême au mois de mai afin de faire connaître ces lieux de plus en plus nombreux et mal connus des habitants et ainsi travailler sur l'attractivité du territoire ;
- Organisation, en partenariat avec le Collectif des Hiboux (diplômés de l'EESI et de l'EMCA), d'un marché de Noël de la jeune création et création indépendante afin de faire connaître les travaux des jeunes auteurs et les aider à diffuser et vendre leurs œuvres. Ces marchés ont aussi pour objectif d'aider à la professionnalisation des jeunes auteurs : apprendre à présenter des œuvres, élaborer des prix, rencontrer le public, appréhender l'intérêt du public pour certaines œuvres ou certains ouvrages, ... ;

5- Mutualisations et mise en réseau des acteurs de la formation avec l'ensemble de l'écosystème image

La mise en réseau des différents acteurs est l'une des spécificités et des grandes réussites du Pôle Image. Ces liens nombreux et pluriels, nonobstant des établissements et des tutelles très divers, représentent un avantage concurrentiel très fort par rapport aux autres territoires. Ils constituent en effet la richesse et la singularité du Campus et représentent un facteur d'attractivité important, aussi bien pour attirer de nouveaux étudiants que pour l'installation de nouvelles structures de formation.

L'objectif du Pôle Image pour l'année 2024 est de poursuivre l'animation du réseau et favoriser les rencontres qui débouchent sur des partenariats de plus en plus nombreux entre l'ensemble des acteurs.

A ce titre, plusieurs actions seront menées en 2024 :

- Animation de la Conférence des Directeurs, réunion des directeurs et directeurs pédagogiques de l'ensemble des écoles de l'image ;
- Mutualisation de cours : Depuis la rentrée de septembre 2021, des cours mutualisés de Français Langue Etrangère sont proposés aux étudiants des différentes écoles de l'image, salariés des studios et auteurs internationaux. Cette offre est très appréciée et permet un accueil facilité du public international. Cette action sera poursuivie en 2024 qui sera un avantage pour le déploiement du Master International de l'Enjmin.
- Mutualisation d'intervenants : Le Pôle Image organisera différentes interventions directement au sein des écoles afin de toucher le plus grand nombre d'étudiants. Une nouvelle intervention pratique sur la gestion des espaces colorimétriques a notamment été sollicitée par le LISA et Objectif 3D qui avaient répondu favorablement à la proposition du Pôle Image pour une intervention théorique au sein de leur école en 2023. Des interventions sur l'IA générative et l'écoproduction pourront également être proposées.
- Soutien à la collaboration entre les écoles :
 - o Le workshop commun « Jeu et Jouabilité – objets connectés » ENJMIN – EESI sera réitéré. Il a pour objectif de concevoir et expérimenter un parcours dans l'espace de la ville sous une forme narrative et ludique.
 - o La collaboration EMCA-CREADOC sera renouvelée. Elle vise à la création de documentaires animés à partir de bandes-son documentaires
 - o L'atelier commun « animation expérimentale – art contemporain » entre l'EMCA et l'EESI sera également renouvelé. Au terme de l'atelier, une exposition des travaux des étudiants sera proposée.
- Organisation de Portes Ouvertes communes aux écoles de l'image et réalisation d'une affiche et d'un programme communs ;

D'autre part, le Pôle Image s'associera à des acteurs culturels locaux pour l'organisation d'événements attirant tout particulièrement le public étudiant :

- Organisation de deux séances du Poitiers Film Festival à Angoulême en janvier 2024 au LISA en partenariat avec le LISA, l'EMCA, l'ENJMIN et l'école Emile Cohl ;
- Participation au Pavillon Jeunes Talents lors du FIBD 2024
- Partenariat avec le Festival International du Film Court en mars 2024 ;

6- Développement des projets de recherche et partenariats avec les Universités régionales

Le Pôle Image Magelis s'engage activement dans le développement de partenariats et de collaborations entre les entreprises locales et les laboratoires des universités de la région. L'importance de coordonner les efforts de recherche entre acteurs privés et publics est de plus en plus soulignée dans l'analyse des réussites économiques. Ainsi, la mise en réseau des intervenants du secteur public et privé, favorisant les transferts de technologies et les processus d'innovation, représente autant d'outils permettant de renforcer l'attrait et la vitalité de la croissance économique sur un territoire.

Les actions prévues en 2024 :

- Participation au Réseau régional de recherche Nouvelle-Aquitaine en bande dessinée (3RBD) ;
- Participation à l'organisation de diverses manifestations scientifiques à l'instar des Rencontres de la Bande Dessinée en partenariat avec l'Université de Poitiers, la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image. Cette manifestation

porte pour titre générique : « Les Rencontres d'Angoulême : penser et comprendre la bande dessinée » ;

- Co-financement et suivi d'un projet de thèse CIFRE réalisée au sein de l'entreprise Studio Nyx. Cette thèse est portée par le laboratoire XLIM de l'Université de Poitiers. L'objectif est de lever des verrous technologiques grâce à l'élaboration d'un nouveau modèle hybride de simulateur, capable de représenter un état de mer réaliste en vue d'enrichir les possibilités d'exercices maritimes virtuels ;
- Réponse à des appels à projet recherche régionaux, nationaux et internationaux en partenariat avec des laboratoires universitaires ;
- Mise en relation entre chercheurs et entreprises.

Le Pôle Image pourra accompagner financièrement d'autres projets de recherche réunissant des universitaires et des entreprises afin d'amorcer les collaborations. Il pourra également co-financer des thèses impliquant des universités régionales et des entreprises ou acteurs du territoire.

7- Engagement pour des pratiques plus écoresponsables

Dans un contexte d'urgence climatique, le Pôle Image a la volonté de progresser sur l'engagement environnemental en multipliant les actions, qu'il s'agisse d'actions de sensibilisation, de formation ou encore de mesures d'impact.

Ainsi dans le cadre de sa participation à l'association BoCAJ, pour Bouleversement Carbone dans l'Animation et le Jeu vidéo, le Pôle Image Magelis participera aux différents groupes de travail mis en place au sein de l'association afin de partager bonnes pratiques, sensibiliser professionnels et étudiants aux enjeux de l'éco-production et assurer la mobilisation des professionnels du secteur en les accompagnant dans la réalisation de bilans carbone et la mise en place d'actions concrètes afin de réduire leur impact sur l'environnement.

Le Pôle Image participera notamment à la démarche Placcaj - Plan Local d'Actions Carbone Collectif dans l'Animation et le Jeu vidéo - proposée par la BoCAJ, aux côtés de dix entreprises pilotes.

Il participera d'autre part aux groupes de travail mis en place par l'association Ecoprod, notamment pour la mise en place de modules de formation spécifiques à l'écoproduction sur les tournages ou dans le cinéma d'animation.

Enfin le Pôle Image s'associera à la BoCAJ pour la réponse à l'appel à projets Alternatives Vertes et cherchera des synergies avec l'association La Cartouch'Verte basée à Valence, engagée dans les mêmes démarches. Il s'agira en particulier de mener une réflexion sur le développement d'outils de mesure de consommations électriques des équipements et pipelines de production.

III - STRATEGIE MARKETING & COMMUNICATION

A- AXES DE COMMUNICATION

Le plan de communication 2023 tel qu'annoncé dans les orientations budgétaires a été suivi et Magelis a encore renforcé son attractivité, tant sur le territoire auprès des communautés de l'image, qu'à l'extérieur dans les différentes filières.

La concurrence s'exacerbe néanmoins et partout en France, les régions et de grandes métropoles à l'instar de Marseille, Montpellier et Annecy, investissent pour développer leurs écosystèmes et attirer les talents. La filière de l'animation notamment attise les convoitises, alors que la conjoncture mondiale connaît un ralentissement brutal, sous l'effet de l'annulation de nombreuses productions de la part des grandes plateformes SVOD.

Pour un écosystème comme Magelis, la menace est sérieuse, même s'il bénéficie d'atouts qui lui confèrent une compétitivité indéniable : le soutien du Département de la Charente pour les aides à la production, de l'agglomération de GrandAngoulême pour sa dynamique sur le développement économique, de la ville d'Angoulême pour sa notoriété dans la bande dessinée, de la Région Nouvelle-Aquitaine pour son attractivité naturelle « Sud-Ouest » et ses aides à la production.

C'est sur cette combinaison que continue à s'appuyer la communication de Magelis, autour de **l'attractivité** du « territoire Magelis, là où se dessine le futur, là où les talents s'épanouissent, là où les projets se réalisent, là où les entreprises s'accomplissent. »

Ces axes se déclinent en fonction des filières professionnelles et des cibles, toutes n'étant pas confrontées aux mêmes problématiques locales ou nationales. Il s'agit de consolider et développer l'écosystème dans sa globalité en déclinant des messages en fonction des cibles prioritaires pour chaque filière, chefs d'entreprises, entrepreneurs, techniciens et talents de l'image.

Cette diversité des cibles et des enjeux exige une adaptation permanente des messages et moyens mis en œuvre, ainsi qu'une offensive médiatique soutenue en 2024 de la part de Magelis, et ce malgré des contraintes budgétaires qui se font plus fortes.

B- CIBLES DE COMMUNICATION

Les cibles de Magelis sont multiples, entre chefs d'entreprises, producteurs, entrepreneurs, techniciens et talents de l'image. En 2024, il conviendra d'amplifier nos actions initiées fin 2023 auprès de la cible des journalistes des grands médias nationaux, notamment économiques, culturels et d'information générale.

Pour les journalistes, le discours se concentrera sur la réussite de Magelis, la constitution en 25 ans d'un pôle éminent en France et en Europe dédié aux ICC, ainsi que sur son ambition de se renforcer sur le plan de l'innovation (cela en vue de l'AMI France 2030 dédié aux pôles territoriaux et culturels).

Pour les professionnels, il convient de continuer à « vendre » la destination dans son ensemble « emploi + vie sociale + vie culturelle », en insistant sur les leviers qui concernent le mieux chacune des filières.

Nous mettrons particulièrement l'accent en 2024 sur les **producteurs de fiction**, afin d'attirer plus de tournages et de travaux de postproduction sur le territoire et en s'appuyant sur les outils de communication développés en 2023 (site internet, clip...) pour le BAT Charente dont nous avons récemment récupéré les missions.

Sur le plan local, pour accompagner nos efforts de communication sur l'attractivité, il est indispensable de maintenir à un haut niveau notre travail avec les autres institutions locales et régionales, également impliquées dans la promotion du territoire :

- Participation au travail sur le label **Unesco d'Angoulême** comme ville créative qui est à renouveler en 2024, ce qui ouvre aussi des perspectives à l'international au sein du réseau.
- Opérations de promotion communes avec la technopole **Eurekatech** sur certains marchés-clé notamment sur la réalité virtuelle pour le patrimoine.
- Concertation avec l'agglomération de **GrandAngoulême** pour mener les opérations de relations presse avec notre nouvelle agence Oxygen.
- Réflexion avec la région Nouvelle-Aquitaine pour renforcer nos actions de communication médiatiques. Nous participons à son **Club de l'Attractivité** initié par son service communication et aux webinaires organisés par la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris.
- Collaboration avec le département de la **Charente** pour promouvoir le territoire, par exemple à travers le film BAT Charente que nous avons réalisé et qui pourrait être remonté pour le tourisme.

C- STRATEGIE DES MOYENS

Les moyens mis en œuvre combinent à la fois la promotion du SMPI MAGELIS (institutionnel), celle du Campus de l'image et celle des protagonistes des différentes filières selon une déclinaison adaptée.

C-1. Sur le plan institutionnel

Magelis décline sa communication tant au plan local que national et international, entre médias grand public et professionnels.

- Sur le plan local
 - o Relations avec les médias locaux et animation des réseaux sociaux notamment Facebook gérées directement par les équipes de communication de Magelis.
 - o Lancement d'une nouvelle formule d'afterworks mensuels ouverts à tous les talents du pôle image.
 - o De l'évènementiel avec la désormais traditionnelle journée organisée début juillet **Magelis en fête**.
 - o Soutien sous diverses formes aux acteurs de l'image (subventions, marketing, coopérations...).
- Sur le plan national
 - o Les **relations presse** constitueront en 2024 un axe de travail majeur sur lequel va se mobiliser le service communication. Nous avons sélectionné en 2023 une agence de relations presse au réseau national, **Oxygen**, avec laquelle nous multiplions les sollicitations auprès des grands médias nationaux politiques et économiques. Les premiers résultats sont très encourageants, avec des marques d'intérêt très fortes de la part de médias comme Studyrama, France Info Tv, TF1... Pour chacun, nous devons faire preuve de réactivité pour leur proposer des reportages clés en main au sein de l'écosystème.
 - o Toujours avec l'agence Oxygen, nous allons également tenter d'augmenter les prises de parole de Magelis dans des rendez-vous professionnels et médiatiques à l'instar de l'évènement **French touch** organisé par la BPI à Paris où Magelis a placé deux écoles du campus image en 2023 (EMCA et Enjmin).
 - o L'étude d'impact en cours sur les activités de l'image en Charente viendra étayer notre argumentaire auprès des médias.
 - o **Internet** et les **réseaux sociaux** contribuent à la viralité que nous recherchons. Notre audience augmente régulièrement, de l'ordre de 10% par an sur chacune des plateformes. Ils sont des outils essentiels à l'attractivité du territoire par le relai que nous pouvons faire de toute l'actualité qui s'y déroule.
- Sur le plan international
 - o Ce sont essentiellement des **relations presse** dans le cadre de partenariats que nous développons avec des institutions à l'étranger.
 - o En 2024, nous devons poser des jalons pour des coopérations internationales plus importantes en 2025 dans le cadre de l'AMI France 2030.

C-2. Pour le campus image

Une communication spécifique est orchestrée pour le campus dans une approche collective visant à valoriser le territoire auprès des étudiants extérieurs et de leurs parents.

- o Les réseaux sociaux sont au cœur du dispositif de Magelis pour travailler la notoriété du campus, notamment **Instagram** qui est une plateforme appréciée des étudiants et qui permet de valoriser le territoire à l'aide de photos et de vidéos.

- Nous maintenons notre présence sur des salons identifiés comme incontournables :
 - Le **Salon des Métiers, de la Formation et de l'Orientation** en février à Angoulême
 - Un **salon de l'étudiant** à Bordeaux ou Paris, en novembre, dédié aux formations artistiques (stand ombrelle Magelis accueillant les écoles du campus de l'image).

D- STRATEGIE DE COMMUNICATION PAR FILIERE

D-1. Edition : talents de l'image, collectifs d'auteurs et éditeurs

Cette filière est fragile et rencontre de graves difficultés pour se financer. Le soutien de Magelis, en complément des autres institutions locales, contribue à sa vitalité.

- Participation à des salons de premier plan avec prise en charge de stands :
 - **Festival International de la bande dessinée** d'Angoulême fin janvier : stands de collectifs d'auteurs et d'éditeurs au Pavillon Nouveau Monde place New York, Pavillon jeunes Talents avec les écoles du Campus de l'image au Cnam-Enjmin, Pavillon Jeunesse aux Chais Magelis, participation à un lieu ouvert au public en centre-ville en lien avec CapBD...
 - **Quai des Bulles** en octobre à Saint-Malo : stand Magelis hébergeant une dizaine de collectifs et éditeurs de bande dessinée.
 - **Village des talents** lors de Magelis en fête
- **Subvention** des associations et collectifs d'artistes pour aider à la publication d'ouvrages, en lien avec les services de l'ALCA et de la Maison des Auteurs.

D-2. Animation : producteurs de longs métrages et de séries pour la télévision

Ne sachant pas quand la dynamique de recrutement va reprendre dans les studios d'animation, les efforts porteront plus cette année sur les producteurs, afin de les réassurer par rapport à leur implantation à Angoulême, sans pour autant négliger les talents présents sur le territoire qui doivent aussi être confortés.

Nous mènerons ainsi un travail spécifique de recensement des réalisateurs afin de mieux sourcer les potentiels artistiques présents sur le territoire et faciliter leur mise en relation avec les producteurs.

- Participation aux principaux salons professionnels :
 - Partenariat avec le **Cartoon Movie** en mars à Bordeaux où se rassemblent plus de 800 professionnels européens du film d'animation, prétexte à une forte promotion de l'écosystème Magelis en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole.
 - Stand réceptif au **Mifa** en juin à Annecy pour le Festival du film d'animation où se rassemblent les professionnels du monde entier.
 - Promotion sur le **Cartoon Forum** en septembre à Toulouse, événement européen phare dédié aux programmes d'animation pour la télévision.
 - En 2024, Magelis entamera des discussions avec l'association Cartoon pour renforcer son partenariat à l'international sur d'autres événements comme **Cartoon Next**, **Cartoon Business** et **Cartoon Springboard**.
- Production événementielle :
 - Production de la 3^{ème} édition de la **Fête de l'Anim'** en octobre proposant conférences, projections et avant-premières au public charentais (adultes, enfants, étudiants de l'image et professionnels de l'animation), une journée réservée aux professionnels « One Shot », un festival dédié aux nouvelles expressions du cinéma d'animation, le FINECAA et des projections pour les centres de loisirs.
 - Organisation des **RADI-RAF** en novembre qui ont encore confirmé en 2023, avec près de 450 participants, leur intérêt pour les professionnels de la filière de l'animation française.

En lien avec notre ambition sur l'innovation et étant donnée la forte attente des professionnels, nous allongerons d'une demi-journée les **Rencontres Animation Développement Innovation**. L'évènement bénéficie du soutien de partenaires institutionnels de premier plan : CNC, AnimFrance, Ficam, Afdas, CPNEF, Audiens. Le format payant a bien fonctionné en 2023 et sera donc reconduit.

- Renouvellement de la résidence **Animation**³, à discuter avec les partenaires Wallimages et le Film Fund Luxembourg.
- Tout au long de l'année, des avant-premières des productions d'animations réalisées à Angoulême « **Journées des Héros** », pourront être organisées le mercredi pour les centres de loisirs en fonction des sorties.
- Production audiovisuelle :
 - Au fil des productions qui s'achèveront en 2024 dans les studios charentais, nous enrichirons la série **d'interviews** vidéo des réalisateurs de films et de séries d'animation, puis les mettrons en ligne sur nos réseaux sociaux au moment de la diffusion des œuvres. Eu égard aux contraintes budgétaires, nous nous concentrerons sur des productions iconiques, soit environ 5 ou 6 cette année (*Lendarys*, *Totally Spies...*).
- Sur internet :
 - Notre présence sur les réseaux sociaux sera maintenue, sans être accentuée :
 - **Facebook** sur les pages *Animation Angoulême* (3 500 membres) et *Je travaille dans l'animation et le jeu vidéo* (+10 000 membres), et **Linkedin**.
- En édition et presse :
 - Pages de **publicité** dans la presse professionnelle (*Blink Blank*, *Ecran Total* et *Le Film Français*).

D-3. Jeu vidéo : créateurs et producteurs indépendants

Sous l'impulsion de la région Nouvelle-Aquitaine et de Magelis, les studios Angoumoisins ont renforcé leur coopération avec ceux de Bordeaux au sein du cluster régional « SO.Games ». Notre objectif reste d'attirer de nouveaux studios pour s'implanter à Angoulême.

- Participation à un salon professionnel référent :
 - Participation à la **Game Connection Paris** en novembre avec un pavillon « SO GAMES / MAGELIS » de rendez-vous pour les studios de jeu vidéo en relation, comme en 2023, avec la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Production événementielle :
 - Magelis organise avec le cluster régional SO.Games la **Game Conf**, journée professionnelle de colloque dédiée à l'entrepreneuriat dans la filière indépendante, à laquelle le CNC est associé. Une journée de rencontre avec des investisseurs est également organisée, la **Game Invest**. Ces deux événements ont vu leur fréquentation augmenter de manière substantielle, à près de 200 participants, signe de l'intérêt qu'ils suscitent, en dehors dorénavant de la **Game Cup**, événement national porté par la plateforme de financement participatif KissKiss BankBank, dont la phase finale se déroule début octobre à Angoulême au Cnam-Enjmin et que Magelis soutient depuis le début avec la Région. L'autonomie gagnée nous amène à baisser le montant de notre contribution à cet événement en 2024.
 - Organisation d'**afterworks** pour la communauté des talents du jeu vidéo par l'entremise de l'association SO.Games.

D-4. Films et fictions : producteurs et réalisateurs

Il conviendra d'enrichir les outils de communication du **bureau d'accueil des tournages** créés en 2023 pour continuer à augmenter sa notoriété auprès des producteurs de films et de fictions.

- Participation à des salons et festivals :
 - Présence sur le stand de l'ALCA au **Salon des Tournages** qui se tiendra à Paris en février. Il est visité par de nombreux directeurs de production et régisseurs.
 - Présence au **Festival de Cannes** en mai en lien avec l'ALCA, le CNC-Attractivité et la région Nouvelle-Aquitaine.
 - Organisation d'un déjeuner des producteurs à l'occasion du **Festival du film francophone d'Angoulême** en lien avec le Département, comme initié en 2023.
 - Participation au **Festival de la Fiction** de La Rochelle (en septembre) et au **Mipcom** [marché international des contenus audiovisuels] à Cannes en octobre.
- Production audiovisuelle :
 - **Interviews** des réalisateurs avec leurs producteurs lors du tournage en Charente et publication sur nos réseaux sociaux lors de la diffusion du film ou de la fiction.
 - Réalisation d'un **moodboard** de décors
- Edition et presse :
 - Pages de **publicité** dans la presse professionnelle, en particulier *Ecran Total* et *Le Film Français*.

D-5. Image numérique : producteurs et dirigeants de studios, créateurs

Cette filière englobe tous les développements audiovisuels innovants, notamment les effets visuels et la réalité virtuelle. Il s'agit d'une filière émergente avec un nombre encore limité d'acteurs en France et très concentrés en région parisienne. L'impact économique sur le territoire de nos actions n'est pas encore satisfaisant mais cette filière est stratégique en vue de l'AMI Pôles territoriaux.

- Participation à des salons :
 - Nous continuerons à soutenir le festival **Courant3D** qui se tient en octobre et propose au public Charentais de nombreuses créations en réalité.
 - En lien avec la technopole **Eurekatech**, nous participerons à des salons spécialisés, à définir en fonction des demandes des entreprises et des opportunités.
- Production événementielle :
 - La cinquième édition d'**Immersity** a pu se tenir en avril et a remporté de nouveau un vif succès auprès des participants, ce qui nous amène à prévoir son renouvellement en 2024, avec toujours le soutien du **CNC** [Centre national du cinéma], du **CNXXR**, de l'association des producteurs numériques **Pxn**, du cluster aquitain **CATS** et de la revue professionnelle *Le Film Français*.
 - Nous renouvèlerons la résidence **XR Creative** initiée en 2023 qui a dès le début acquis une dimension internationale.

D-6. Postproduction : producteurs d'animation et de fictions

Cette filière s'est fortement enrichie ces dernières années notamment autour des prestations de mixage, de bruitage et de doublage, faisant de la Charente le principal pôle de postproduction son de Nouvelle-Aquitaine. Pour autant, beaucoup de prestations pour le son se font ailleurs, notamment à Paris et en Belgique. Afin de soutenir l'activité des studios implantés en Charente, il convient de continuer à la

valoriser auprès des réseaux nationaux de producteurs, en lien avec les actions du BAT Charente et les relations presse.

Nous étudierons la faisabilité d'un évènement commun avec les entreprises charentaises de postproduction [Vfx, son, montage...] au Festival de la fiction de La Rochelle en septembre.

IV- URBANISME / BATIMENTS

Le Pôle Image Magelis met à disposition son patrimoine immobilier pour permettre aux différents acteurs de l'Image d'exercer leurs activités et de développer leurs structures dans des conditions optimales. Des interventions de maintenance, d'entretien et de vérifications réglementaires sont assurées sur les bâtiments et les terrains par le biais de marchés de travaux ou de prestations de services. Parallèlement, dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, le Pôle Image initie des opérations de restructuration, de construction ou d'aménagement pour des opérations nouvelles.

A. Ilot 111 à 117 rue de Bordeaux et Centre de documentation

Le pôle image et la Ville d'Angoulême ont engagé un projet commun au sein du quartier de l'Image, à proximité de l'Ecole européenne Supérieure de l'Image, en particulier pour permettre la mise en œuvre du projet pédagogique de l'EESI. Il regroupe 5 opérations conjointes ayant également pour objectif de poursuivre le développement du quartier de l'Image :

- La réhabilitation des locaux existants de l'EESI (opération 1, sous maîtrise d'ouvrage Ville d'Angoulême),
- La construction d'un bâtiment supplémentaire pour l'EESI sur la parcelle 111-117 rue de Bordeaux (opération 2, sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis),
- La construction de locaux à destination d'autres acteurs de l'Image aux 111-117 rue de Bordeaux (opération 3, sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis),
- L'aménagement d'un centre de documentation commun à l'ensemble des écoles de l'Image, intégrant le transfert de l'actuelle bibliothèque de l'EESI et d'un pôle de vie étudiante (opération 4, sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis),
- La restructuration de l'immeuble Laubenheimer, qualifié d'immeuble remarquable au titre du patrimoine bâti à préserver (opération 5, sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis).

Les études de maîtrise d'œuvre sont réalisées par une même équipe et s'organisent en fonction de leurs caractéristiques propres. D'une part des opérations de réhabilitation (opérations 1 et 4) et d'autre part les opérations de construction neuve (opérations 2 et 3, associées à l'opération 5) qui s'organisent au sein d'un même équipement.

Les études de conception se poursuivront en 2024, avec notamment le dépôt d'un permis de construire pour les aménagements définis aux 111-117 rue de Bordeaux et les travaux de confortement des berges aux abords du bâtiment situé au 134 rue de Bordeaux, qui sera réhabilité pour accueillir le centre de documentation et le pôle de vie étudiante.

❖ Opérations 2, 3 et 5 - Espaces supplémentaires pour l'EESI et locaux à destination d'acteurs de l'Image

Ces 3 opérations seront organisées dans un même établissement pouvant recevoir 300 personnes.

L'extension de l'EESI, opération 2, accueillera les pôles d'enseignement suivants, sur 1200m² de surface utile :

- Le Pôle édition, dessin, bande dessinée,
- Les plateaux étudiants et pôle théorie (en partie),
- Les espaces communs, de convivialité (en partie),
- La galerie d'essai.

Avec les circulations et locaux techniques nécessaires à la distribution et au fonctionnement des espaces, la surface totale de locaux dédiés à l'EESI est d'environ 1600m², répartie sur 3 niveaux.

Sur les autres espaces du bâtiment 4 plateaux libres de 280m² à 510m² seront aménagés pour une surface totale de 2000 m².

Un hall commun desservira les différents locaux.

La maison Laubenheimer, qualifiée de remarquable au titre du patrimoine bâti sera réhabilitée dans ses configurations extérieures d'origine.

Le bâtiment adoptera une disposition en strates urbaines alignées parallèlement à la rue de Bordeaux, s'adossant au Vaisseau Moebius.

Des circulations extérieures permettront la liaison entre la rue de Bordeaux et l'avenue de Cognac par l'intermédiaire de cheminements et terrasses.

❖ Opération 4 - Centre de documentation / Espace de vie étudiante

L'opération est idéalement située au cœur du campus, entre la passerelle et le barrage du Nil.

Les bâtiments existants (L et M) seront rénovés, avec une redéfinition des niveaux conformément au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) pour aménager un équipement d'une superficie de 370m². Des cheminements seront définis pour faciliter l'accès à l'équipement, qui offrira également des vues panoramiques sur la Charente. Une extension, rendue possible par la démolition du bâtiment J lié à l'opération 1, ainsi que celle du bâtiment O situé à proximité des bâtiments L et M, s'étendra sur les vestiges d'une ancienne roue à eau.

Le centre de documentation accueillera la bibliothèque de l'EESI, servant de base à l'équipement. Il comprendra un espace de documentation et de consultation, des espaces de travail en petits groupes, ainsi que des installations pour les projections. Des surfaces dédiées aux échanges, consultations et démonstrations de projets des différentes écoles du campus seront également prévues.

Un pôle de vie étudiante sera intégré au bâtiment pour répondre aux besoins des étudiants, comprenant une salle polyvalente, un bureau pour l'association des étudiants du campus image, un espace santé, des installations de micro-restauration et de mobilité.

Les abords et l'espace naturel à l'ouest seront valorisés sur 2000m² par un parcours et des aménagements paysagers qui s'organiseront autour du nouvel équipement.

En raison de l'état vétuste des bâtiments existants et des berges à proximité immédiate, des reprises de fondations et un curage préalable des immeubles sont prévus en 2024, associés à un confortement et un traitement végétal des berges.

B. Ilot 164/170 rue de Bordeaux

En réponse au programme définissant la réhabilitation pour la création d'espaces de travail en plateaux libres et modulables, adaptés aux besoins d'acteurs de l'image, le Pôle Image a attribué un marché de maîtrise d'œuvre en 2023.

Le projet intègre la préservation des bâtiments de l'îlot présentant un intérêt architectural et associe la construction d'une partie neuve pour former un ensemble cohérent intégré à l'espace urbain et naturel du site. La façade de l'ensemble rue de Bordeaux conservera son unité et son caractère originel, tandis que les espaces en extension, orientés vers la Charente, seront aménagés en cohérence avec les Ateliers Magelis.

Les planchers de niveaux disparates seront harmonisés pour offrir des plateaux libres aménageables spacieux sur 1500m² dans un ensemble d'environ 2000m².

L'opération définit des objectifs environnementaux précis et performants, englobant un chantier à faible impact environnemental, une qualité d'air intérieur optimale, une gestion énergétique efficiente, un confort thermique estival, et une utilisation optimale de la lumière naturelle.

Un dépôt de permis de construire en 2024 permettra d'engager les travaux préalables de curage et déconstruction en parallèle de la poursuite des études de maîtrise d'œuvre.

Dès à présent, des discussions sont en cours pour y localiser les projets de l'Enjmin.

C. Résidence étudiante rue de la Charente

Afin de répondre à la demande croissante de logements dans le quartier de l'Image, le Pôle Image entreprend la réhabilitation d'un ensemble d'immeubles situé rue de la Charente déjà en sa possession, dans le but d'aménager une nouvelle résidence étudiante au sein du Campus.

Le programme validé prévoit la création d'un îlot aménagé avec une atmosphère de place, ouvert et lumineux, doté d'entrées distinctes pour les véhicules et les piétons, de perméabilités visuelles et d'espaces extérieurs de qualité.

L'opération mixe la réhabilitation d'immeubles existants et la construction de nouveaux bâtiments, totalisant 2305 m² de planchers s'ajustant au potentiel du site afin de créer environ 90 logements individuels.

Les niveaux des immeubles existants conservés seront redéfinis pour respecter les dispositions du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI). Les espaces réhabilités disposant d'un niveau de plancher inférieur aux cotes déterminées seront dédiés aux espaces communs tels que la laverie, le hall et le parking, ainsi qu'aux locaux techniques. Les immeubles qualifiés d'intéressants au titre du patrimoine bâti seront préservés et intégrés au projet.

La consultation de maîtrise d'œuvre en cours pour d'attribuer le marché au premier semestre 2024 et débiter les études de conception.

D. L'aménagement et l'entretien du patrimoine existant

Afin de garantir des installations et des locaux adaptés aux professionnels de l'image, le Pôle Image supervise les prestations courantes d'entretien, de maintenance et de vérification sur l'ensemble du patrimoine de la collectivité, comprenant terrains et bâtiments.

Des projets pourront également être réalisés en interne en termes de programmation et de maîtrise d'œuvre pour aménager des locaux existants au sein des immeubles constituant la réserve foncière du Pôle Image. Les travaux associés peuvent être mis en œuvre grâce aux marchés pluriannuels par lots techniques ou faire l'objet de consultations distinctes.

E. Développement durable et transition écologique

Le Pôle Image se doit d'accorder une attention particulière au développement durable et de mener les actions sur son patrimoine immobilier dans un souci constant de transition écologique.

Cette préoccupation s'inscrit dans une perspective de gestion responsable des ressources et d'intégration des principes du développement durable.

Le pôle image s'engage à proposer et créer un environnement bâti respectueux de l'environnement et adapté aux changements climatiques. La volonté est notamment de prendre en compte les enjeux liés aux dépenses énergétiques en considérant la spécificité des activités des acteurs de l'image.

Par son intervention en termes de réhabilitation et de rénovation au sein du quartier de l'image, le Pôle image favorise déjà la préservation du patrimoine immobilier et la réduction de l'empreinte environnementale. De plus, l'efficacité énergétique des bâtiments est une priorité.

Le Pôle image s'attachera à respecter les obligations des maîtres d'ouvrage au regard de la réglementation en matière de transition écologique et veillera lors des interventions sur le patrimoine à intégrer la mise en œuvre de solutions visant à réduire les consommations d'énergie et proposer des locaux perforants, durables et écologiques.

Par ailleurs, la Pôle image a la volonté de prendre part à des actions collectives afin d'anticiper et permettre l'adaptation aux changements climatiques et à la gestion raisonnée des ressources par les

acteurs de l'Image. Sa participation aura pour objectif principal de permettre aux exploitants des locaux de réduire l'empreinte carbone de leur activité et de générer des économies de production. Ainsi le Pôle Image sera partie prenante dans le Plan Local d'Actions Carbone Collectif dans l'Animation et le Jeu vidéo (PLACCAJ) initié par l'association la BoCAJ. En tant que propriétaire de nombreux bâtiments occupés par des acteurs de l'image, le Pôle Image participera notamment dès le début de l'année 2024 à une formation sur le concept innovant de design énergétique ayant pour objectif d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments en utilisant une approche globale et humaine, qui associe l'analyse comportementale des occupants des locaux pour mettre en place des solutions de confort ne reposant pas uniquement sur des calculs théoriques ou des choix techniques.

Un plan d'amélioration énergétique de nos bâtiments les plus anciens sera initié.

F. Urbanisme

Le Pôle Image Magelis continuera de contribuer aux programmes de réinvestissement dans le secteur de la gare, de l'Houmeau, des rives de la Charente, et ce, en collaboration avec les études entreprises par la Ville d'Angoulême sur l'aménagement des espaces publics du quartier de l'Image, notamment au carrefour Barouilhet et sur la rue de Bordeaux, ainsi que dans le plan « Action Cœur de Ville ».

G. Acquisitions foncières

Le Pôle Image restera attentif aux opportunités foncières du quartier pour conserver une réserve foncière suffisante au développement du quartier de l'Image et se positionnera sur d'éventuels achats, notamment sur ceux qui seront cohérents avec le patrimoine existant.

V - LES CONSEQUENCES FINANCIERES

A. Le fonctionnement

L'exercice 2023, tout comme l'exercice précédent, s'est déroulé dans un contexte particulier de forte inflation et de hausse du coût de l'énergie. Pour Magelis l'augmentation sur le poste énergie s'élève en 2023 à 40% par rapport à 2022 (2021/2023 = 120% de hausse). Elle est nettement moins élevée que ce qui avait été annoncé puisque les premières données transmises dans le cadre du groupement de commandes passé avec GrandAngoulême pour la fourniture d'énergie indiquaient une augmentation du montant de ce poste d'environ 120% sur 2023. Cette augmentation pour Magelis doit de plus être relativisée car elle concerne en grande partie des bâtiments loués ou mis à disposition et est donc partiellement compensée par un remboursement effectué par les occupants (essentiellement l'Etat pour le bâtiment Enjmin et la Cibdi pour le musée de la bande-dessinée). Dans cet environnement compliqué, grâce à une maîtrise des dépenses courantes (baisse des subventions, économie sur les évènements, nouvelles recettes), le résultat d'exécution est légèrement négatif.

Ce résultat vient conforter l'excédent antérieur reporté, qui permet, combiné à des participations statutaires maintenues à un montant global de 3 M €, de construire un budget primitif intégrant pourtant des dépenses nouvelles. Sur l'exercice 2024 seront réalisées les deux études pour lesquelles les consultations ont été lancées en 2023 : étude d'impact et étude relative à la création d'un consortium afin de répondre à l'appel à projets France 2030 sur les Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives. Les premières données transmises GrandAngoulême pour les fluides font état d'un maintien de notre niveau de consommation gaz et électricité sur 2024.

Enfin, les charges financières seront en légère diminution et prévues à hauteur de 215 K€.

Par ailleurs, sur le budget 2023 une nouvelle source de financement a été mise en place avec une participation financière pour les participants aux Radi Raf. Elle sera maintenue en 2024 (environ 25 000€).

B. L'investissement

Les budgets votés depuis 2020 ont été construits de sorte à permettre de reconstituer un excédent de nature à assurer le financement du plan pluriannuel d'investissement présenté et validé sans augmentation trop importante des participations. Ainsi la section d'investissement repose sur un excédent reporté en forte hausse et un niveau de participations statutaires maintenu à 3 M€.

Le niveau de consommation des crédits sur 2023 a été assez bas, peu d'opérations votées en AP/CP étant entrées en phase opérationnelle sur cet exercice. L'opération de réhabilitation du 49/51 boulevard Besson Bey était à été quasiment soldée.

L'exercice 2023 devrait être clôturé avec un excédent d'environ 2,3 M€.

Les opérations menées en partenariat avec la Ville d'Angoulême (bâtiment Eesi, 111-117 rue de bordeaux, Laubenheimer et Centre de documentation) : la phase de conception se poursuit, l'APD est en cours de notification.

Sur l'opération d'aménagement des locaux au 164 rue de Bordeaux (ateliers) la phase d'étude est achevée. La maîtrise d'œuvre a été attribuée au cabinet Genaud pour la réhabilitation du 164.

La phase d'étude est également achevée pour l'opération d'extension de la résidence étudiante Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Saeml pour la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre.

Il est à noter que la recherche de financements menée et a d'ores et déjà abouti à la validation de deux dossiers Fonds friches : pour la réhabilitation du 164 rue de bordeaux d'une part (199 000 euros) et la réalisation du centre de documentation d'autre part (100 000 euros). Magelis a par ailleurs déposer un dossier pour l'aménagement des locaux à destination de l'Eesi dans le cadre de l'appel à projets global 2024 DETR/FNADT/DSIL. Sera également déposé sur 2024 un dossier fonds friches pour l'extension de la résidence étudiante.

A côté de ces opérations structurantes, sont poursuivis les travaux sur le patrimoine immobilier.

En ce qui concerne, l'annuité des emprunts, il est à noter que l'inscription à prévoir pour le remboursement de la dette en capital, 670 K€, est stable par rapport à 2023.

Le Bureau réuni le 19 décembre a reconduit la stratégie de financement des investissements envisagés avec un lissage du montant global des participations afin d'éviter les hausses difficiles à intégrer dans les budgets des collectivités partenaires. Le montant des participations statutaires en investissement devait être porté à 4,5M€ à compter de 2024. Il est proposé qu'il soit maintenu au niveau de 2023, soit 3M€ et de tenir ainsi compte du glissement des opérations réelles de construction sur les années 2025/2027.

.....

Monsieur le Président expose le Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 et ouvre le débat correspondant (consigné dans le procès-verbal de séance).

A l'issue, et après en avoir débattu, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, prennent acte des orientations budgétaires pour 2024 et de la tenue des débats, ainsi que des informations figurant dans le rapport.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 13 février 2024
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 13 février 2024
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 13 février 2024

Signé: Le Président

Le Président,
Philippe BOUTY

